

SAULCY

SUR MEURTHE

LE
MAG'

N°14 - HIVER 2018

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE

EAU

Vers la fin d'un grand chantier débuté en 2002



SOMMAIRE

2 / Etat-civil - Transport - - - **3** / Travaux : les atouts de la nouvelle Salle des Fêtes
4 / CCAS : des actions intergénérationnelles - - - **5** / Commerce et artisanat
6 / Mémoire - Scolaire **7** / Travaux : le réseau d'eau - - - **8** / Agenda - Ecologie

Prenez le bus !



Suite au renouvellement de la délégation de service public et par la forte volonté de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, l'offre de transport sur le territoire a été étendue et dessert depuis le 1^{er} janvier notre village.

Vous souhaitez vous rendre à Saint-Dié-des-Vosges ? Le **Taddéo Urbain** est un service de transport à la demande qui vous emmène pour **1 euro** seulement vers le centre-ville de Saint-Dié-des-Vosges du lundi au samedi. Bien-sûr, des voyages retour sont aussi prévus.

Il vous suffira de composer le **0 800 880 676** (appel gratuit) au plus tard deux heures avant la course et d'indiquer vos nom et prénom ainsi que votre arrêt de montée. Pas moins de **dix arrêts** sont mis en place au sein de la commune allant du Pair à l'Anozel en passant par la place Fonck. Le bus passera alors vous prendre à l'arrêt prévu et à l'horaire défini lors de votre réservation. Quatre **départs** sont échelonnés dans la journée à 9h30, 10h30, 14h30 et 15h30. Pour les **retours** depuis Saint-Dié-des-Vosges, cinq bus sont programmés à 10h30, 12h, 14h30, 15h30 et 17h.

Des plaquettes d'informations sont disponibles pour vous à la mairie. Vous y trouverez le plan détaillé des arrêts, les plages horaires et le mode d'emploi pour réserver votre Taddéo.



Etre famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Pour une année scolaire ou quelques mois au collège ou lycée, ces jeunes ont besoin d'une famille d'accueil qui les aidera à apprendre le français et à découvrir notre culture. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience humaine et linguistique pour tous. Leurs frais de scolarité et la demi-pension sont pris en charge. Si cette expérience de partage vous tente, renseignez-vous auprès de Christiane Leboube au 06 72 82 45 36 ou à c_leboube@hotmail.fr.

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **Camille Erard**, née le 11 décembre
- **Evan André**, né le 5 janvier
- **Emma Gérard**, née le 13 janvier
- **Naho Sanson**, né le 15 janvier
- **Rafaël Knobloch**, né le 16 janvier

Toutes nos pensées aux familles de...

- **Maria Da Costa**,
décédée le 22 novembre à l'âge de 84 ans
- **Michel Henry**,
décédé le 23 novembre à l'âge de 68 ans
- **Jean-Paul Faleyieux**,
décédé le 26 novembre à l'âge de 75 ans
- **Monique Megel**,
décédée le 23 janvier à l'âge de 55 ans
- **Marguerite Thiriet**,
décédée le 5 février à l'âge de 93 ans

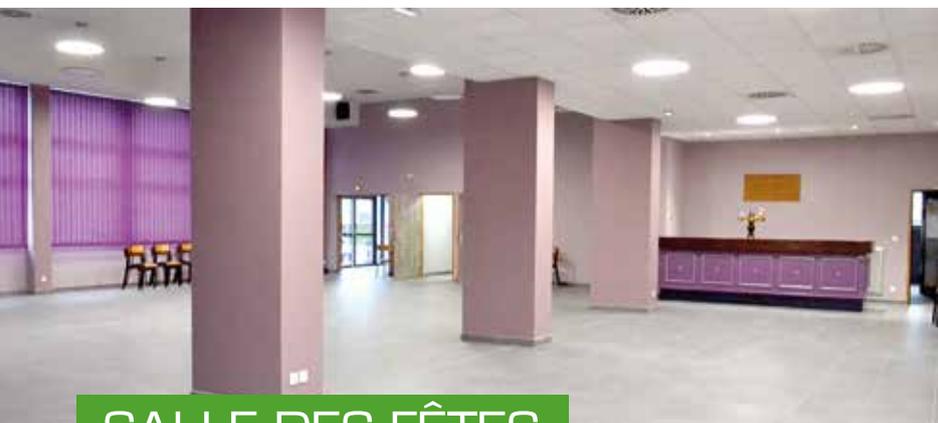
Joyeux anniversaire !

- **Andrée Jeanclaude** a fêté ses 94 ans le 6 janvier
- **Marie-Louise Tralci** a fêté ses 92 ans le 9 janvier
- **Clorinda Schwartz** a fêté ses 94 ans le 28 janvier

Ce magazine est disponible en mairie pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu. Signalez-vous en mairie.

Un petit agenda 2018, entièrement payé par la contribution des annonceurs locaux que nous remercions chaleureusement, a été distribué en début d'année dans chaque boîte aux lettres. Si vous n'avez pas reçu le votre, n'hésitez pas à vous signaler en mairie.





SALLE DES FÊTES

Un véritable atout pour la vie de la commune

Pratiquement un an après le premier coup de pelle, la rénovation complète du bâtiment Mairie-Salle des Fêtes est quasiment terminée. Seul l'aménagement paysager extérieur est encore en cours et sera fini avant que le soleil ne fasse son grand retour.

Avec soixante mètres carrés supplémentaires, le tout sur un seul et même niveau, une cuisine dont la surface a été multipliée par trois et dont l'aménagement a été entièrement repensé, ainsi que des travaux d'envergure sur l'isolation phonique et thermique ; la salle des fêtes a fait peau neuve. Plus adaptée aux réceptions et diverses manifestations, elle est un atout réel pour la commune tant sur le plan culturel et associatif que pour des réceptions privées telles que mariages, baptêmes, anniversaires... Source de recettes mais aussi de dynamisme au sein du village, cette structure est l'une des plus grosses de la vallée.

Après avoir déjà accueilli en 2016 une quarantaine de manifestations comme des assemblées générales, des lotos, des anniversaires, ou encore des mariages, notre Salle des Fêtes est aujourd'hui une location idéale pour venir y célébrer son union, entourés de ses proches ou organiser un spectacle. En plus d'une très grande salle, d'une scène et d'un bar, elle propose une cuisine respectant le stockage des marchandises et la «marche en avant» équipée d'éléments entièrement neufs (four vapeur, feux, lave-vaisselle, congélateur...). De quoi concocter un bon repas. En 2018 est d'ores et déjà inscrit au budget l'achat de vaisselle et de mobiliers pour un coût total de 46 355 euros. Les tarifs sont disponibles en mairie et sur www.saulcy-sur-meurthe.fr. A titre d'exemple, la location de la salle pour une soirée s'élève à 180 euros, tarif réduit à 115 euros pour un administré salixien.

Pour 2018

Déjà «inaugurée» lors du Marché de Noël, la nouvelle Salle des Fêtes s'est aussi dévoilée lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire qui a eu lieu le 6 janvier. Une occasion pour Jacques Jallais, entouré de son conseil municipal ainsi que de nombreux élus du territoire, de remercier les agents communaux pour la qualité du service rendu à la population et de dresser le bilan positif de l'année écoulée. 1 764 000 euros d'investissements effectués tous budgets confondus, 12 300 euros de subventions allouées à la quarantaine d'associations locales, 18 550 euros pour le CCAS, des taux d'impositions inchangés depuis 2008... Pour conclure, 900 000 euros d'investissements sont déjà prévus pour 2018 (réseau d'eau, vidéo-protection, programme routier...).

David Valence, président de la Communauté d'Agglomération a, quant à lui, pris la parole afin de rappeler à tous l'importance pour les communes membres de travailler ensemble dans une dynamique de territoire. Il a précisé, entre autres, que l'équité entre les territoires de l'agglomération passe par exemple par un fonds de concours de 450 000 euros destiné à l'aide aux investissements dans les communes rurales.



CCAS

Sages comme des images

Le 8 décembre, petits et grands des écoles du village attendaient, certains avec impatience, la visite du grand patron des écoliers accompagné, comme chaque année, du Père Fouettard et de Banjo, l'âne qui adore les carottes ! Organisée par le CCAS du village toujours attentif au bien-être des enfants, la tournée de Saint-Nicolas commence toujours par des comptines et des danses. Toutes les sections de l'école maternelle ont présenté leur petit spectacle à Saint-Nicolas, non sans tract, sous le regard attentif de Banjo, qui a reçu beaucoup de caresses. Plus tard, chez les grands de l'école primaire, l'ambiance est plus studieuse. Ce sont surtout des poésies et des chants qui ont été préparés par les élèves qui, selon leurs dires, ont tous été très très sages cette année. Ils ont tous en tout cas reçu une bonne brioche confectionnée par la boulangerie Vincent, des chocolats gourmands et des clémentines offerts et distribués avec plaisir par les membres du CCAS et les élus présents.

Auprès de nos aînés

La quinzaine de membres du CCAS de la commune s'investit au quotidien pour être au plus proche des habitants. C'est une succession de rencontres et de moments partagés qui jalonne le travail de cette équipe de bénévoles qui garde très à cœur la relation privilégiée qu'elle entretient avec les aînés du village depuis des années. Plusieurs rendez-vous permettent de garder un contact avec les personnes âgées parfois seules et isolées, comme le repas traditionnel des Rameaux et la galette des rois fêtée le 28 janvier à la Salle des Fêtes. Environ 80 personnes ont pu danser et discuter autour d'une bonne galette de la boulangerie Vincent accompagnée de délicieux chocolats Thil. Chaque senior de plus de 90 ans reçoit à domicile la visite de membres du CCAS afin de fêter son anniversaire. En plus de ces rencontres, le CCAS offre chaque fin d'année à tous les 70 ans et plus, des Bons de Noël, pour une somme totale de 6400 euros. Un petit plus à dépenser dans les commerces du village. Notons que certains Salixiens ont retourné ce bon en demandant à ce qu'il profite à des personnes qui en avaient plus besoin qu'eux. C'est également dans ce bel esprit d'entraide qu'une quinzaine de Colis de Noël ont été apportés aux familles les plus démunies la veille du réveillon afin d'apporter un peu de douceur en cette fin d'année. Enfin, le CCAS n'oublie pas toutes les personnes qui ne peuvent pas se déplacer en raison de problème de santé ou qui résident en maison de retraite, qui ont reçu lors d'une visite conviviale, un joli coffret cadeau confectionné par la pharmacie Broglio-Hadet. Toute l'équipe du CCAS est à votre écoute. Dominique Haraux, adjointe déléguée à la gestion du CCAS, est joignable par le biais de la mairie.





La tendance du fait-main

Ce sont les membres enthousiastes du FC Saulcy qui ont cette année repris les rênes du Marché de Noël du village cédées par la Clique municipale après plusieurs années de succès. Peu avant le 24, une vingtaine d'exposants étaient réunis dans la Salle des Fêtes proposant aux visiteurs les ingrédients essentiels pour un beau réveillon. Fromages, charcuteries des environs, gâteaux, miel et pains d'épices maison pour régaler les gourmands ; décorations, guirlandes et créations artistiques pour embellir les tables. Certains y ont même trouvé les cadeaux de dernière minute à déposer au pied du sapin.

Conciliateur de justice

Les permanences de Didier Beck, conciliateur de justice seront assurées au Tribunal d'Instance de Saint-Dié-des-Vosges, rue d'Amérique, chaque mardi de 9 h à 12 h uniquement sur rendez-vous par mail (didier.beck@conciliateurdejustice.fr). Une permanence est aussi tenue à la mairie de Saint-Léonard le deuxième jeudi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous (03 29 50 00 73).

COMMERCE

L'étable paysanne

Depuis début décembre, 1 rue Raymond Panin, un magasin de produits fermiers locaux a ouvert ses portes. Projet né de l'association de Rosalie Zinck et Christian Rolin, vous trouverez dans cette boutique viandes, volailles, charcuteries, fromages, produits laitiers, œufs, fruits et légumes, bières, vins, jus, miel, confitures... Que des produits locaux, en grande partie bio, venant d'agriculteurs ou d'éleveurs sélectionnés pour leur respect de l'environnement et des animaux.

Rosalie Zinck, agricultrice spécialisée dans l'élevage de veaux vosgiens sous la mère a aussi voulu donner une chance à plusieurs petits producteurs du coin afin de les aider à vendre leurs produits et à se faire connaître.

Cette boutique vous accueille le jeudi de 16 h à 19 h, les vendredi et samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 14 h. Pour tout renseignement, vous pouvez composer le 07 67 15 20 50 ou suivre les actualités et promotions sur la page Facebook : *L'étable paysanne*.





Cérémonies de novembre

Comme chaque année, novembre apporte plusieurs occasions de se recueillir et de rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour la patrie par le passé. D'abord lors des cérémonies du 11 novembre, puis quelques jours plus tard, le 23, en célébrant la Libération du village. Commémorations et dépôts de gerbes ont réuni élus et personnalités locales autour d'un devoir de mémoire partagé. Enfin, la Sainte-Barbe, célébrant la patronne des pompiers, vient clôturer le mois. Ce fut l'occasion pour tous ces hommes, soldats du feu, qui risquent leur vie et qui s'investissent au détriment parfois de leur vie personnelle, de remercier Romuald Henry après ces quinze années de commandement et de souhaiter pleine réussite dans cette mission à Stéphane Mathieu, nouvellement en charge de ce poste.

Le succès des NAP

C'est environ 85 élèves des écoles du village qui participent chaque jeudi après-midi aux Nouvelles Activités Périscolaires mises en place dès la rentrée 2014. Les petites et moyennes sections de maternelles sont encadrées par le personnel communal et développent leurs talents créatifs autour d'activités manuelles. Pour tous les «grands», une vingtaine d'intervenants se succèdent tout au long de l'année afin de leur faire découvrir des activités aussi diverses que l'équitation, la musique, le basket, le théâtre, le yoga, le chant... Certains intervenants sont là depuis 2014 comme Agnès Schmoderer qui enseigne la musique, Jérôme Viry qui initie les enfants au massage canadien, les Nez Rouges... Comme à chaque rentrée, d'autres proposent des activités nouvelles. En 2017, le tennis, la danse mais également la peinture et la poterie sont venus élargir le catalogue d'activités proposées. La municipalité remercie aussi les membres du Rucher Ecole, de l'association René Fonck et les sapeurs-pompiers qui, bénévolement depuis trois ans, interviennent auprès des enfants. Les NAP devraient être reconduites à la rentrée prochaine (septembre 2018) si cela est bien-sûr confirmé lors des futurs conseils d'écoles. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.

MÉMOIRE

C'était comment la guerre ?

Les élèves de CM2 de l'école Pierre-Bernard se souviendront du vendredi 10 novembre et de leur belle rencontre avec Cranston Rogers, 93 ans, vétéran de la Seconde Guerre Mondiale. Il avait un peu plus de 19 ans quand il est arrivé à Saulcy-sur-Meurthe avec la 103^e division américaine pour libérer le village des mains des allemands en novembre 1944. Ému, il revenait dans les Vosges, accompagné de sa famille, afin de rendre hommage à ses camarades morts au combat mais aussi pour passer un message aux nouvelles générations. Accueillis par des enfants emplis de fierté et très sensibilisés au devoir de mémoire, il a d'abord répondu à beaucoup de questions traduisant leur grande curiosité pour son passé héroïque. Le soldat Rogers a ensuite délivré un message de paix avant de repartir pour Boston, très touché par l'intérêt des enfants à son égard.



ENVIRONNEMENT

Une eau de qualité pour tous



L'eau est une ressource indispensable et précieuse pour une commune. Il faut plus qu'en prendre soin et veiller en permanence à ce que l'état du réseau assure un bon rendement (pris en compte pour les subventions) et une eau distribuée de qualité (analyses régulières par l'Agence Régionale de Santé - ARS). Par jour, la consommation moyenne du village s'établit à 300 m³. Depuis les études débutées en 2002, plus de 2,54 millions d'euros ont été investis. La commune tirait alors ses ressources en eau potable de la source de Claingoutte et du puits alluvial du Zabané. Deux réservoirs, celui du Moncel et celui de Zabané-Mandray stockaient cette eau. En 2006, le nouveau forage de l'Anoux (25m³/heure) apporte une seconde source d'approvisionnement au réservoir du Moncel par l'intermédiaire d'une conduite de refoulement. Un surpresseur est installé au début de la rue d'Anozel assurant une bonne distribution aux secteurs Anozel et Les Censes et permettant de ne plus s'approvisionner en eau potable sur le réseau de Saint-Dié-des-Vosges sauf en cas de nécessité exceptionnelle de défense d'incendie. En 2007, la source de Claingoutte est rénovée dans les règles de l'art et permet de capter 15 m³/heure. En 2010, la station de pompage de cette source est réhabilitée ainsi que la conduite de refoulement vers le réservoir du Moncel. En 2015, la toute nouvelle station de traitement d'eau est mise en service et traite les eaux brutes de Claingoutte et de l'Anoux, avant stockage dans le réservoir du Moncel. Celui-ci assure maintenant le remplissage du réservoir du Zabané-Mandray. Ainsi la totalité de l'eau potable distribuée provient de la station de traitement. L'année dernière, ces deux réservoirs ont été totalement rénovés et sont entièrement clôturés. Grâce à ces travaux, et aux multiples changements de conduites (plus de 5 kilomètres de réseau rénovés en dix ans sur 33 kilomètres) et de compteurs, chaque année, notre réseau présente aujourd'hui à un rendement de 75 %. Il était seulement de 55 % en 2006. 2018 sera la dernière année de ces travaux d'envergure avec du renforcement et du changement de conduites (600 mètres au centre du village, les traversées sur le pont de la Meurthe, 1,3 kilomètres desservant le hameau du Pair). Le puits alluvial, captage du Zabané, sera démantelé. Le coût de cette opération finale est estimé à 350 000 euros TTC (venant s'ajouter à la somme déjà investie citée ci-dessus). Saulcy-sur-Meurthe sera alors une commune assurant une distribution d'eau potable de qualité à ses 1 155 abonnés et sera en conformité totale avec les exigences réglementaires contrôlées régulièrement par l'ARS et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Un long et important effort d'investissement nécessaire mais qui profite à tous.

C'est quoi le SMDEV ?

Comme toutes les communes vosgiennes, notre commune est adhérente au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV). Les communes de moins de 2000 habitants ont délégué leur compétence de gestion du service public de distribution d'électricité à ce syndicat départemental. Pour ces dernières, le SMDEV a, en 2016, investit plus de 10 millions d'euros en travaux d'enfouissement, de renforcement, d'extension du réseau mais aussi pour l'éclairage public. En ce qui concerne les autres communes (plus de 2000 habitants), le SMDEV subventionne leurs travaux d'investissements sur les réseaux d'électricité à hauteur de 40 % ou 60 %. De plus, le syndicat apporte chaque année un soutien financier égal à 15 % des opérations réalisées l'année précédente. Présidé par Gilles Champagne, le comité syndical est composé de 101 délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.smdev88.fr

AGENDA

- Samedi 24 février à 19 h - Salle des Fêtes
Loto organisé par le FC Saulcy
- Dimanche 25 février à 15 h - Stade P.-Coulombel
FC Saulcy 2 / Etival SM
- Jeudi 1^{er} mars de 14 h à 19 h - Salle des Fêtes
Thé dansant
organisé par l'Association Voyage et Découverte
- Dimanche 4 mars à 14 h 30 - Stade P.-Coulombel
FC Saulcy 2 / Portieux LSC
- Dimanche 4 mars à 16 h - Salle des Fêtes
Concert Irlandais «Moussaka Trio»
organisé par les JMF
15 €/adulte - 7 €/jeune - 32 €/famille
En pré-vente : 12 € - 6 € - 26 € (03 29 50 43 75)
- Dimanche 11 mars à 15 h - Stade P.-Coulombel
FC Saulcy / Hadol Dounoux FC 2
- Jeudi 15 mars de 17 h à 19 h
Bâtiment de La Poste face à la mairie
**Permanence de l'association
Lyme Sans Frontières**
Informations : 06 84 98 90 95
www.associationlymesansfrontieres.com
- Samedi 17 mars - Salle des Fêtes
Fête de la Saint-Patrick
organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Dimanche 18 mars à 15 h - Stade P.-Coulombel
FC Saulcy 2 / Taintrux SM 2
- Dimanche 25 mars à 15 h - Stade P.-Coulombel
FC Saulcy / ES Haute Meurthe
- Samedi 31 mars - Salle des Fêtes
Repas Théâtre organisé par le Comité des Fêtes

Aménagements sauvages

Les pratiques de VTT de descente ou acrobatique en forêt connaissent un bel essor ces dernières années. Cependant, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit en forêt d'aménager ou d'installer des équipements (travaux de terrassement pour créer des creux ou des bosses, tremplins, palettes...) sans l'accord de la municipalité. En effet, ce type d'aménagements sauvages présente un caractère accidentogène élevé et s'avère dangereux pour tous.

Recycler pour demain

Fruit d'un long travail avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Emmaüs 88 ouvre une recyclerie au 9 rue des Secs Prés à Fraize ! L'association se déplace sur rendez-vous gratuitement et collecte tout type de matériel (meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, vêtements, jouets, livres, vélos, outils de jardins, etc.) susceptible d'être réemployé ou recyclé. Elle accueille également les donateurs sur le site des Secs Prés, du lundi au jeudi, de 8h à 17h et le vendredi matin de 8h à midi. La boutique sera ouverte à tous, le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Emmaüs recherche également des bénévoles, n'hésitez pas à les contacter au 03 29 50 48 74. Plus d'informations sur emmaus.88.free.fr.



Près de la voie ferrée

Dans le cadre de la maintenance des abords des voies ferrées, la SNCF est en cours de recensement des arbres et végétations représentant un risque grave ou imminent pour les voies de son réseau. Si vous êtes propriétaire d'un terrain riverain d'une voie de chemin de fer, les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité. Il vous appartient donc d'entretenir la végétation et de prendre les mesures nécessaires si vos arbres sont trop proches de la voie et d'une caténaire, s'ils risquent de tomber ou si des branches obstruent la signalisation. Vous pourrez aussi être contacté par courrier afin de vous signaler l'élément représentant un danger afin de le faire disparaître au plus vite. La SNCF et la municipalité vous remercient pour votre vigilance.

Retrouvez plus d'infos pratiques, les comptes rendus des Conseils Municipaux, des photos... sur

www.saulcy-sur-meurthe.fr